

**AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION
CANADIENNE FRANCOPHONE**

Rapport financier

31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 17
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais d'administration	18
Annexe B - Vie démocratique et gouvernance	18
Annexe C - Financement	18
Annexe D - Sollicitations / Actions	19
Annexe E - Communications	19
Annexe F - Campagnes	19
Annexe G - Vie militante et éducation aux droits humains	20
Annexe H - Intérêts, frais de banque et Visa	20
Annexe I - Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web	20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE** (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif aux 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 31 décembre 2020 et 2019. Nous exprimons, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial "P".

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal, Québec
Le 13 avril 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A131058

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2020

4

	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2020	2019
Produits			
Dons des particuliers	1 365 750 \$	1 624 689 \$	1 688 341 \$
Autres dons des particuliers et legs	136 376	318 497	228 413
Dons en nature	44 294	82 049	75 927
Subvention salariale d'urgence du Canada	87 780	101 958	-
Subvention canadienne d'urgence	40 000	20 000	-
Subvention carrière été (Emplois d'été Canada)	-	3 158	-
Événements	12 515	10 423	24 928
Revenus institutionnels	22 592	81 134	94 260
Cotisations à la vie démocratique et militante	9 967	20 252	27 687
Ventes	-	5 575	9 917
Autres produits	32 161	25 591	42 422
Amortissement des apports reportés afférents au site Web	-	4 889	-
	<u>1 751 435</u>	<u>2 298 215</u>	<u>2 191 895</u>
Charges			
Contribution annuelle internationale	-	221 911	257 664
Frais d'administration (annexe A)	246 633	310 159	272 107
Vie démocratique et gouvernance (annexe B)	5 491	6 693	26 175
Financement (annexe C)	378 205	428 494	464 995
Sollicitations / Actions (annexe D)	299 789	312 805	487 837
Communications (annexe E)	153 427	167 104	128 768
Campagnes (annexe F)	412 793	480 849	419 707
Vie militante et éducation aux droits humains (annexe G)	71 751	103 527	97 789
Intérêts, frais de banque et Visa (annexe H)	-	49 245	57 620
	<u>1 568 089</u>	<u>2 080 787</u>	<u>2 212 662</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles et du site Web	183 346	217 428	(20 767)
Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web (annexe I)	-	73 544	39 585
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>183 346 \$</u>	<u>143 884 \$</u>	<u>(60 352) \$</u>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2020

5

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde au début	464 195 \$	524 547 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>143 884</u>	<u>(60 352)</u>
Solde à la fin	<u>608 079 \$</u>	<u>464 195 \$</u>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Situation financière

31 décembre 2020

6

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Actif à court terme		
Encaisse	323 745 \$	83 965 \$
Débiteurs (note 4)	68 967	56 378
Publications et stocks divers	7 935	4 724
Frais payés d'avance	16 684	15 074
Portion exigible des placements (note 5)	<u>11 944</u>	<u>24 762</u>
	<u>429 275</u>	<u>184 903</u>
Placements (note 5)	261 804	397 542
Immobilisations corporelles (note 6)	1 116 585	1 002 213
Site Web (note 7)	<u>155 421</u>	<u>-</u>
	<u>1 533 810</u>	<u>1 399 755</u>
Total de l'actif	<u>1 963 085</u> \$	<u>1 584 658</u> \$
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	455 623 \$	322 492 \$
Portion exigible de la dette à long terme (note 10)	60 000	30 000
Portion exigible de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 11)	<u>23 200</u>	<u>21 700</u>
	<u>538 823</u>	<u>374 192</u>
Dette à long terme (note 10)	130 000	120 000
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 11)	603 072	626 271
Apports reportés afférents au site Web (note 12)	<u>83 111</u>	<u>-</u>
	<u>816 183</u>	<u>746 271</u>
Total du passif	1 355 006	1 120 463
Actif net		
Non affecté	<u>608 079</u>	<u>464 195</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>1 963 085</u> \$	<u>1 584 658</u> \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2020

7

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	143 884 \$	(60 352) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents au site Web	(4 889)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	64 402	37 455
Amortissement du site Web	9 142	2 130
Intérêts réinvestis	<u>(2 404)</u>	<u>(5 404)</u>
	210 135	(26 171)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(12 589)	53 446
Publications et stocks divers	(3 211)	1 337
Frais payés d'avance	(1 610)	(4 018)
Créditeurs et charges à payer	133 131	73 859
Produits perçus d'avance	<u>-</u>	<u>(2 262)</u>
	<u>325 856</u>	<u>96 191</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(11 896)	-
Réalisation de placements	162 856	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(178 774)	(161 229)
Acquisition du site Web	<u>(76 563)</u>	<u>-</u>
	<u>(104 377)</u>	<u>(161 229)</u>
Activités de financement		
Nouvelle dette à long terme	40 000	-
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>(21 699)</u>	<u>(20 297)</u>
	<u>18 301</u>	<u>(20 297)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	239 780	(85 335)
Encaisse au début	<u>-</u>	<u>169 300</u>
Encaisse à la fin	<u>239 780 \$</u>	<u>83 965 \$</u>
Information supplémentaire		
Activité d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Immobilisations reçues à titre d'apport – site Web	<u>88 000 \$</u>	<u>- \$</u>

1. Statuts constitutifs et nature des activités

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 27 octobre 1977.

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Ses objectifs sont les suivants :

- Promouvoir, à travers le monde, le respect des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments internationaux reliés aux droits humains;
- Maintenir, dans le monde entier, la gestion et la mise en application de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments reliés aux droits humains;
- Contribuer à l'éducation sur la question des droits humains;
- Préserver la vie et la santé des gens.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatations des apports et des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons, legs et aide gouvernementale). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

L'aide gouvernementale est constituée d'une subvention d'emploi carrière été, d'une subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) ainsi que d'un prêt subvention accordé dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

Les produits pour les événements sont constatés au moment de l'événement.

Les revenus institutionnels sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées aux produits au prorata de la période couverte.

Les ventes sont comptabilisées lorsque les clients prennent possession de la marchandise.

Les autres revenus sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services fournis par des bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés à titre de produits et de charges lorsqu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. L'Organisme a comme politique de vendre le plus rapidement possible les placements reçus en dons afin de réinvestir le produit de la vente de ces placements selon sa politique de placement.

Immobilisations et actifs incorporels reçus à titre d'apport

Les immobilisations et actifs incorporels amortissables reçus à titre d'apport sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport ou, si celle-ci ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, à une valeur symbolique. Un apport reporté équivalent afférent à l'apport reçu est comptabilisé à la date de l'apport.

Ventilation des charges

L'Organisme fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent.

Les salaires sont répartis en fonction du temps consacré à chacune des activités.

Publications et stocks divers

Les stocks sont évalués au moindre du coût (déterminé selon la méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

Les publications sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la durée du bail. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	Périodes
Mobilier et équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	25 ans et 16 ans
Plateformes de mobilisation et de collecte de fonds	10 ans
Locaux	45 ans

Site Web

Le site Web est comptabilisé au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents au site Web

Les apports reportés afférents à la création du site Web sont constatés au même rythme que l'amortissement de celui-ci.

Régime de retraite

L'Organisme participe à un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime de cotisations déterminées. Les charges relatives au régime de retraite sont comptabilisées au fur et à mesure que les contributions de l'employeur deviennent dues.

Instruments financiers

Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, des créances, de la subvention à recevoir et des placements.

Les passifs financiers de l'Organisme se composent des fournisseurs et charges à payer, de la subvention salariale à rembourser et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la charge d'amortissement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes complémentaires

31 décembre 2020

11

3. Budget

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats et aux renseignements complémentaires sont fournis à titre d'informations seulement et ne sont pas audités. Ce budget a été approuvé par les membres du conseil d'administration, le 28 avril 2020.

4. Débiteurs

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Créances	13 119 \$	14 407 \$
Intérêts à recevoir	4 914	15 679
Taxes de vente à recouvrer	18 480	26 292
Subvention à recevoir	<u>32 454</u>	<u>-</u>
	<u><u>68 967</u></u> \$	<u><u>56 378</u></u> \$

5. Placements

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Certificats de dépôt, taux variant entre 0,75 % et 1,55 %, échéant entre juin 2021 et juin 2025	47 433 \$	47 739 \$
Prêt à la Maison du Développement Durable ^(a)	226 315	224 565
15 000 parts permanentes de Desjardins, taux de 1,25 %, valeur nominale de 10 \$ chacune	<u>-</u>	<u>150 000</u>
	273 748	422 304
Portion exigible des placements	<u>11 944</u>	<u>24 762</u>
	<u><u>261 804</u></u> \$	<u><u>397 542</u></u> \$

a) Investissement dans la Maison du Développement Durable (MDD)

L'Organisme est membre de la MDD depuis le 2 juin 2011. À titre de membre, l'Organisme a investi en 2012 un montant de 200 000 \$ dans la MDD portant intérêt au taux de 2,45 % au 31 décembre 2020 (4,33 % en 2019), encaissable annuellement. Ce placement porte également un intérêt annuel additionnel composé dont le taux est équivalent à celui de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Le placement de 200 000 \$, les intérêts composés et l'accumulation de valeur seront encaissables à l'échéance du bail (avril 2037). Dans le cas d'une terminaison de bail avant terme, le montant devra être remboursé par la MDD ou par le nouveau membre de la MDD.

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Notes complémentaires

31 décembre 2020

12

6. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement informatique	164 435 \$	44 171 \$	120 264 \$	41 558 \$
Améliorations locatives	218 672	62 083	156 589	112 866
Plateformes de mobilisation et de collecte de fonds	<u>219 605</u>	<u>22 212</u>	<u>197 393</u>	<u>189 783</u>
	602 712	128 466	474 246	344 207
Locaux	<u>705 006</u>	<u>62 667</u>	<u>642 339</u>	<u>658 006</u>
	<u>1 307 718 \$</u>	<u>191 133 \$</u>	<u>1 116 585 \$</u>	<u>1 002 213 \$</u>

7. Site Web

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	<u>164 563 \$</u>	<u>9 142 \$</u>	<u>155 421 \$</u>	<u>Néant \$</u>

8. Avance bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 25 000 \$ portant intérêt au taux de 6,7 % (8,2 % en 2019).

9. Crédoeurs et charges à payer

	2020	2019
Fournisseurs et charges à payer	301 981 \$	251 296 \$
Salaires et charges sociales	73 951	71 196
Subvention salariale à rembourser	<u>79 691</u>	<u>-</u>
	<u>455 623 \$</u>	<u>322 492 \$</u>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Notes complémentaires

31 décembre 2020

13

10. Dette à long terme

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Emprunt d'Amnesty International Limited, intérêt selon le taux au plus élevé de 2,5 % ou taux LIBOR + 1 %, remboursable en versements de 30 000 \$ de chaque année, échéant en 2024	150 000 \$	150 000 \$
Prêt de 60 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, garanti par le gouvernement du Canada (CUEC), qui fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 %, s'il est remboursé en totalité avant cette date. S'il n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2023, il portera intérêt au taux de 5 % à compter de cette date et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025. La direction a l'intention de rembourser les 40 000 \$ nécessaires à la radiation de 33 % d'ici le 31 décembre 2022	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	190 000	150 000
Portion exigible de la dette à long terme	<u>60 000</u>	<u>30 000</u>
	<u>130 000 \$</u>	<u>120 000 \$</u>

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	60 000 \$
2022	70 000 \$
2023	30 000 \$
2024	30 000 \$

L'Organisme versera 60 000 \$ au cours du prochain exercice, car aucun versement n'a été effectué en 2020.

11. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Contrat de location-acquisition de ses locaux, taux de 6,8 %, remboursable par mensualités de 5 374 \$, échéant en septembre 2036	626 272 \$	647 971 \$
Obligation échéant au cours du prochain exercice	<u>23 200</u>	<u>21 700</u>
	<u>603 072 \$</u>	<u>626 271 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2020

14

11. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (suite)

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	64 491 \$
2022	64 491
2023	64 491
2024	64 491
2025	64 491
Autres	<u>693 284</u>
	1 015 739
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>389 467</u>
	<u><u>626 272</u></u> \$

12. Apports reportés afférents au site Web

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde au début	- \$	- \$
Apports	88 000	-
Amortissement de l'exercice	<u>(4 889)</u>	-
Solde à la fin	<u><u>83 111</u></u> \$	<u><u>Néant</u></u> \$

13. Apports reçus sous forme de services

L'Organisme a reçu au cours de l'exercice des dons sous forme de services d'une valeur de 72 237 \$ (51 149 \$ en 2019) pour la production et la réalisation d'une campagne publicitaire d'affichage pour le marathon d'écriture et pour le positionnement Web de l'Organisme.

14. Opérations entres parties liées

Les opérations effectuées dans le cours normal des activités avec Amnesty International Limited sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au cours de l'exercice, l'opération et le solde suivants ont eu lieu avec Amnesty International Limited :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Charges		
Contribution annuelle internationale	221 911 \$	257 664 \$
Fournisseurs et charges à payer	222 990 \$	79 540 \$

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est lié à Amnesty International Limited du fait que les lignes directrices de sa mission sont tracées par cette dernière et qu'elle doit lui rendre compte de ses activités.

15. Engagements

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de contrats de location-exploitation et de licences échéant de mars 2022 à septembre 2025, s'élèvent à 80 339 \$. Les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	31 286 \$
2022	30 090 \$
2023	9 450 \$
2024	5 436 \$
2025	4 077 \$

L'Organisme s'est engagé en vertu d'une licence renouvelable annuellement pour ses plateformes de mobilisation et de collecte de fonds pour un montant de 21 000 \$.

16. Instruments financiers*Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2020.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux créances. Au 31 décembre 2020, les créances sont à recevoir de particuliers et d'entités qui respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Au 31 décembre 2020, aucune créance n'a été dépréciée (aucune en 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses fournisseurs et charges à payer, la subvention salariale à rembourser et sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (placements) et à taux d'intérêt variable (placements et dette à long terme). Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

17. Impact de la COVID-19

L'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

L'Organisme est considéré comme essentiel par le gouvernement du Québec en raison de son travail de défenses des droits humains alors il a maintenu ses activités ou les a adaptées au fait que tous les employés sont en télétravail.

L'Organisme a subi un ralentissement de ses activités en présentiel et de certains revenus (dons des particuliers, événements, revenus institutionnels, cotisations à la vie démocratique et militante, ventes et les autres produits). De plus, il a engagé des dépenses supplémentaires en équipement et allocations pour le télétravail. L'Organisme offre du soutien aux employés pour faire face aux défis de la pandémie.

L'Organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise.

Exceptionnellement et après discussion avec le CA et le SI, et vues les conditions du programme (programme universel qui ne rend en aucune façon redevable au gouvernement canadien de nos actions ou d'un programme d'actions), et les circonstances particulièrement inédites et imprévisible, que l'organisme a sollicité une subvention gouvernementale pour les salaires des employés qui lui a été accordée.

Il a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (note 10). Il a aussi bénéficié de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour un montant de 101 958 \$. Également, depuis le début de la pandémie, l'Organisme a effectué des campagnes digitales pour rejoindre les membres et futurs donateurs.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'Organisme en date de ces états financiers.

18. Éventualité

L'Organisme pourrait devoir rembourser la subvention de 20 000 \$ qu'il a reçu au cours de l'exercice dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) s'il ne rembourse pas les 40 000 \$ qu'il doit rembourser d'ici le 31 décembre 2022 pour avoir droit à la totalité de la subvention.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2020

18

	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2020	2019
Annexe A			
Frais d'administration			
Salaires et charges sociales	86 572 \$	97 264 \$	83 190 \$
Frais de gestion – immeuble	45 605	48 088	44 382
Assurances	8 541	18 792	17 086
Fournitures et entretien de bâtiment	275	300	1 817
Taxes	5 968	10 519	10 519
Réunions d'équipe	1 001	4 373	1 929
Téléphone et Internet	12 879	14 482	14 464
Frais de bureau	3 504	10 744	12 084
Formation	10 429	22 281	6 010
Poste – bureau	2 320	3 424	6 089
Location d'équipement	12 334	8 905	8 361
Honoraires professionnels	15 836	20 558	11 824
Déplacements et représentation	1 248	795	4 262
Frais informatiques	40 121	49 634	49 913
Créances irrécouvrables	-	-	177
	<u>246 633 \$</u>	<u>310 159 \$</u>	<u>272 107 \$</u>

Annexe B

Vie démocratique et gouvernance

Réunion du conseil d'administration	3 629 \$	4 478 \$	8 786 \$
Réunions régionales et internationales	<u>1 862</u>	<u>2 215</u>	<u>17 389</u>
	<u>5 491 \$</u>	<u>6 693 \$</u>	<u>26 175 \$</u>

Annexe C

Financement

Salaires et charges sociales	270 567 \$	326 948 \$	341 568 \$
Conversion – don mensuel	22 000	32 897	66 707
Dons planifiés	3 000	-	9 241
Démarches aux autres donateurs	2 678	5 871	12 290
Opération P2P	2 117	1 617	376
Télécommunications et frais postaux	13 457	10 787	2 979
Frais informatiques	<u>64 386</u>	<u>50 374</u>	<u>31 834</u>
	<u>378 205 \$</u>	<u>428 494 \$</u>	<u>464 995 \$</u>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2020

19

	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2020	2019
Annexe D			
Sollicitations / Actions			
Publipostage	51 440 \$	41 558 \$	63 268 \$
Opération – Dialogue direct	204 000	223 938	382 186
Collecte de fonds et sollicitations	9 769	10 025	12 988
Frais de représentation	986	220	-
Frais informatiques	5 367	5 925	3 493
Frais de banque	28 227	31 139	25 902
	<u>299 789 \$</u>	<u>312 805 \$</u>	<u>487 837 \$</u>

Annexe E

Communications

Salaires et charges sociales	101 625 \$	92 434 \$	85 264 \$
Publicité et promotion	11 313	44 341	15 449
Outils de communication	37 922	27 760	25 477
Abonnements et cotisations	1 063	1 060	2 487
Télécommunications	1 119	1 253	91
Frais de poste	385	256	-
	<u>153 427 \$</u>	<u>167 104 \$</u>	<u>128 768 \$</u>

Annexe F

Campagnes

Salaires et charges sociales	268 774 \$	304 432 \$	247 430 \$
Campagne majeure	228	6 752	23 829
Autres campagnes	15 304	10 791	3 522
Marathon d'écriture	72 939	76 520	82 575
Déplacements et représentation	-	-	581
Campagnes tactiques et réactions aux crises	20 780	31 577	1 814
Autres frais	34 768	50 777	59 956
	<u>412 793 \$</u>	<u>480 849 \$</u>	<u>419 707 \$</u>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2020

20

	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2020	2019
Annexe G			
Vie militante et éducation aux droits humains			
Salaires et charges sociales	42 041 \$	49 582 \$	37 312 \$
Jeunes et groupes	8 039	36 492	32 548
Éducation aux droits humains	20 571	16 291	25 789
Soutien aux porteurs de droits	1 100	1 162	210
Déplacements et représentation	-	-	1 930
	<u>71 751 \$</u>	<u>103 527 \$</u>	<u>97 789 \$</u>

Annexe H

Intérêts, frais de banque et Visa

Visa	- \$	- \$	1 410 \$
Frais de banque	-	2 137	5 988
Intérêts sur prêt à long terme	-	4 316	6 026
Intérêts sur contrat de location-acquisition	-	42 792	44 196
	<u>Néant \$</u>	<u>49 245 \$</u>	<u>57 620 \$</u>

Annexe I

Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web

Immobilisations corporelles	- \$	64 402 \$	37 455 \$
Site Web	-	9 142	2 130
	<u>Néant \$</u>	<u>73 544 \$</u>	<u>39 585 \$</u>